

QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Session spéciale du conseil tenue le 2 mars 2010

Présidée par le maire, Stephen C. Harris

Sont présents:

Stephen C. Harris, maire
François Hallé, conseiller, District des Prés (District 2)
Michael Lebrun, conseiller, District de la Rive (District 3)
Marc Ducharme, conseiller, District des Parcs (District 4)
Marc Saumier, conseiller, District des Érables (District 5)
Alexandre Marion, conseiller, District des Lacs (District 6)

Est aussi présent:

Richard Parent, directeur général

Absence motivée:

Michel Pélessier, conseiller, District des Monts (District 1)

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

La séance spéciale débute à 19h40

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion – Règlement numéro 367-10 décrétant un emprunt et une dépense de 325 000 \$ pour l'achat d'un (1) camion autopompe citerne de 2 500 gallons impériaux et les équipements
2. Avis de motion – Règlement numéro 368-10 décrétant une dépense et un emprunt de 550 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double pour les rues Romanuk, Fraser, Bellevue de la Grande-Corniche, de l'Escarpement, du Parc, Fleming, Hamilton, Maisonneuve et Villeneuve
3. Parole au public
4. Fermeture de l'assemblée

Le 2 mars 2010

**2010-MC-AM071 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT
NUMÉRO 367-10 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE
DÉPENSE DE 325 000 \$ POUR L'ACHAT D'UN (1) CAMION
AUTOPOMPE CITERNE DE 2 500 GALLONS IMPÉRIAUX ET
LES ÉQUIPEMENTS**

Monsieur le conseiller Alexandre Marion donne avis qu'il présentera lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement afin d'autoriser un emprunt et une dépense de 325 000 \$ pour l'achat d'un (1) camion autopompe citerne de 2 500 gallons impériaux.

Monsieur le conseiller Alexandre Marion demande dispense de lecture du règlement puisqu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil.

**2010-MC-AM072 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT
NUMÉRO 368-10 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT
DE 550 000 \$ POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIAUX, DE
L'ÉQUIPEMENT ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE
NÉCESSAIRES À LA CONFECTION D'UN TRAITEMENT DE
SURFACE DOUBLE DES RUES ROMANUK, FRASER,
BELLEVUE, DE LA GRANDE CORNICHE, DE
L'ESCARPEMENT, DU PARC, FLEMING, HAMILTON,
MAISONNEUVE ET VILLENEUVE**

Monsieur le conseiller Michael Lebrun donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du conseil, le règlement numéro 368-10 afin d'autoriser un emprunt et une dépense de 550 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double des rues Romanuk, Fraser, Bellevue, de la Grande-Corniche, de l'Escarpelement, du Parc, Fleming, Hamilton, Maisonneuve et Villeneuve.

Monsieur le conseiller Michael Lebrun demande dispense de la lecture du règlement puisqu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil.

**2010-MC-R073 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

IL EST

Proposé par le conseiller François Hallé

Appuyé par le conseiller Marc Ducharme

ET IL EST RÉSOLU QUE la session spéciale du conseil municipal du 2 mars 2010 soit levée à 19h45.

Adoptée à l'unanimité

Stephen C. Harris
Maire

Richard Parent
Directeur général